
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 25/2 (1998)

DOI: 10.11588/fr.1998.2.61345

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

l'intérêt pris aux visites par le pouvoir temporel, qui peut amener des conflits. Anne CONRAD (*Il concilio di Trento e la [mancata] modernizzazione dei ruoli femminili ecclesiastici*) aborde un thème d'actualité en histoire et passe en revue les diverses formes d'apostolat ouvertes à la femme, mariage ou vie consacrée dans les ordres anciens ou les nouveaux instituts, tel celui des Dames anglaises que fonda Mary Ward. Avec Gabriella ZARRI (*Il matrimonio tridentino*) on peut suivre les discussions du concile sur le mariage, qui font apparaître un lien étroit avec les préoccupations normatives de la puissance publique: une »modernisation« est introduite dans l'ordre canonique avec les exigences de formalisation et de notoriété et le rejet formel du concubinage. On aboutit à la sacralisation du mariage. Volker REINHARDT (*Il concilio di Trento e le scienze naturali: la controversa fra Bellarmino e Galilei come paradigma*) et Carlo PONI (*Economia, scienza, tecnologia e controriforma: la teologia di Tomaso Bozio*) envisagent des situations culturelles opposées: l'une où la tradition de l'Eglise, renforcée par le concile (décret 2 de la IV^e session, 8 avril 1546) s'oppose à la modernité, l'autre où la controverse catholique entend mettre en lumière, contre le protestantisme, la supériorité dans l'ordre temporel, matériel et social, des pays restés fidèles à la foi romaine. L'étude de Romeo ASTORRI (*Il concilio di Trento nel pensiero dei canonisti tra Otto e Novecento*) conclut sur une note juridique cet ensemble d'une grande unité en dépit de la variété des sujets traités. L'historiographie du concile de Trente, et plus largement celle du christianisme de l'époque moderne, font ici un nouveau pas en avant.

Bruno NEVEU, Paris

Joseph BERGIN, *The Making of the French Episcopate 1588–1661*, Londres (Yale) 1996, IX–761 p.

Dans cet important ouvrage, Joseph Bergin s'est attaché à l'étude du »groupe« (p. VII) des évêques français depuis le temps d'Henri IV jusqu'à celui de Mazarin, non pas en reprenant les lieux communs de l'historiographie (quelques »bons« et quelques »mauvais« évêques, cf. p. 4, une »image d'Epinal«, p. 8), mais en élaborant une histoire à la fois sociale, politique et ecclésiastique des 351 évêques qui ont été en exercice pendant les quelque 70 ans qui s'étendent de 1589 à 1661. Même si le sujet n'était pas absolument une »terra incognita« (cf. p. 6–9), on n'avait jamais tenté une étude aussi ample et aussi approfondie d'un groupe ecclésiastique et de son évolution en une période de temps, limitée mais décisive, de l'Ancien Régime. Déjà de ce point de vue le livre de J. Bergin fera date.

Il permet en une première étape de prendre conscience de la complexité de l'institution épiscopale sur laquelle la documentation, fragmentaire, n'est centralisée ni en France, ni à Rome, avant la fin de l'Ancien Régime, institution aux contours imprécis, le critère historiographique (qui administre un diocèse?) ne coïncidant pas avec le critère théologique (qui est consacré? cf. p. 20–23), et le cas des coadjuteurs et des suffragants (p. 23–25) et celui des diocèses constituant des enclaves ou rattachés seulement à l'Eglise de France (cf. p. 36–39) contribuant à rendre flous les statuts et les définitions. J. Bergin analyse ensuite avec rigueur le processus qui conduit à »faire« un évêque (»Making bishops«, p. 44): ici encore nous avons un ensemble de démarches complexes qui associait des considérations financières, sociales et proprement ecclésiastiques. En effet, si le Concordat de 1516 réservait au roi de France le droit de nomination des évêques, ce droit n'excluait pas le patronage d'autres grands personnages et cette nomination n'était que le début d'un processus qui, tant à Rome qu'en France, impliquait enquêtes, formalités financières parfois dissuasives et qui aboutissait au sacre et à la prise de possession formelle (p. 48–78). Les cas particuliers étaient nombreux; en particulier la »confiance« constituait l'attribution provisoire d'un évêché en attendant que telle famille puisse présenter de l'évêque décédé un successeur acceptable. Les stratégies familiales, politiques (récompenser des services) ou individuelles sont, à chaque

étape du processus, isolables, mais ne se manifestaient pas de la même façon à chaque époque: ainsi on constate au fil du XVII^{ème} siècle la disparition de la »confiance« et des nominations d'hommes dont l'intention de ne pas résider était manifeste.

On comprend que les questions financières, le »temporel« des évêchés (p. 90 et s.) étaient d'importance primordiale et qu'elles ne doivent pas être analysées dans des perspectives morales largement anachroniques: pour les contemporains, le temporel était une des premières considérations et justifiait échanges et compensations. Cela mettait en cause les rapports avec les familles locales, la constitution de quasi-dynasties implantées en une région, des problèmes d'administration, soit directe, soit par mise en ferme (p. 105–108). De ces points de vue la situation des diocèses était extrêmement variée, certains très riches, d'autres pauvres, sans que cet état fût immuable d'un bout à l'autre de la période. De plus, si, suivant les diocèses, les ressources étaient inégales, les charges étaient elles aussi fort inégales. Cependant l'étude du temporel ne peut pas être séparée de celle des autres bénéfices, abbayes ou prieurés, tenus en commende et souvent beaucoup plus lucratifs que les évêchés (p. 137), mais aussi de celle des pensions, beaucoup de revenus épiscopaux étant grevés de pensions, soit envers les évêques qui s'étaient retirés, soit à la suite d'arrangements financiers, moyen pour le pouvoir royal, surtout au début et à la fin de la période, de récompenser ceux qui l'avaient servi.

Ces conditions posées, il devient moins incertain de tracer les »profils de l'épiscopat« (p. 165), de se demander si, au-delà de l'extrême variété des situations géographiques, sociales et personnelles, il n'y a pas un, ou des types d'évêques à l'époque moderne. Ainsi étudier l'origine géographique, les types de familles, les origines rurales ou urbaines, les milieux sociaux, etc., permet, sinon de définir exactement, au moins d'esquisser, une typologie. La place de la noblesse n'est pas immuable au cours du temps (p. 183 et s.), l'épiscopat ayant pendant un temps cessé d'attirer la grande noblesse. Les analyses de J. Bergin sont ici d'une extrême finesse, prenant en compte, outre le rang social, la proximité de la Cour, le statut des parents, les différences dans la noblesse elle-même et les différentes catégories de la bourgeoisie (p. 191–207).

Non moins importantes que les origines sociales sont la formation des évêques et les activités qu'ils ont exercées avant d'accéder à l'épiscopat. Pendant longtemps on put penser que la haute naissance remplaçait toute éducation et assurait l'»auctoritas« nécessaire à un évêque (p. 209), tandis que l'université était réservée à des clercs de rang moins élevé. Mais la situation changea entre 1589 et 1661: les études, de droit ou de théologie, souvent couronnées par de brillantes soutenances, même pour les grands personnages, étaient devenues courantes dans les années 1650 et 1660. Quant au statut clérical des futurs évêques, il était fort varié: même si certains n'étaient ni prêtres, ni même pourvus d'ordres mineurs au moment de leur élévation à l'épiscopat, fort peu avaient la perspective d'une »carrière« ecclésiastique suivie sur un long temps; certains même avaient commencé une carrière laïque, par exemple comme magistrats ou titulaires d'offices (p. 262). Pour ceux qui étaient déjà ecclésiastiques, les situations étaient aussi variées: on trouve parmi les futurs évêques des religieux (en petit nombre), des chanoines, des curés (catégorie recouvrant elle aussi bien des variétés), des ecclésiastiques députés aux Assemblées du Clergé, beaucoup au service, direct ou indirect, des grands.

Reste à savoir comment les évêques exerçaient leurs fonctions, pendant combien d'années, et de quelle façon se faisaient les successions: ce dernier point implique l'examen de la situation, fréquente dans les années 1610, des coadjuteurs, moyen de satisfaire les ambitions familiales et de constituer des sortes de dynasties.

En une dernière partie (p. 333 et s.), J. Bergin suit, étape par étape, des guerres de religion à la mort de Mazarin, l'évolution des rapports de l'épiscopat avec la couronne. Il reprend ainsi, sous un développement chronologique, les faits qui ont été présentés dans les premières parties du livre et il donne un tableau des rapports sans cesse mouvants entre pouvoir

royal, papauté et différents acteurs engagés dans les processus de nomination et dans l'exercice des fonctions des évêques. Les conclusions qui émergent de ces chapitres denses et nuancés, c'est une graduelle transformation aboutissant, à la mort de Mazarin, à la constitution de l'épiscopat sous la forme qu'il gardera au dernier siècle de l'Ancien Régime. C'est aussi la permanence, au long de l'époque, d'attitudes, de coutumes et d'objectifs communs: en un sens, l'épiscopat de Mazarin est dans la continuité de celui du temps de Richelieu, voire d'Henri IV. Mais, en établissant ces faits, J. Bergin aborde une question essentielle qui a longtemps été abordée de façon hâtive: y avait-il une politique des »dévots« vis à vis de l'épiscopat? Cette politique a-t-elle disparu avec la chute »politique« des dévots? Parmi beaucoup d'autres, un des apports du livre de J. Bergin est de montrer que bien loin d'avoir été systématiquement hostiles aux positions dévotes dans l'ordre »religieux«, l'attitude de Richelieu, et même celle de Mazarin reprennent bien des traits mis en avant par les dévots (p. 460–461, 475, 484, 487, 505, etc.). La création même d'un »conseil de conscience« (cf. p. 437 et 505 et s.), au statut cependant incertain (p. 510), permit un certain contrôle sur les qualités religieuses et l'orthodoxie des candidats. En tout cas, à la mort de Mazarin, une certaine centralisation et la constitution d'un épiscopat adulte, cultivé et expérimenté étaient assurées (p. 540). Il est vrai que nous ne sommes en France qu'au début de la crise janséniste et que ce sont les évêques les plus dévots et les plus spirituels qui se montreront bientôt les plus proches du jansénisme, signe à la fois de l'ambiguïté de ce mouvement et de la difficulté de la couronne à contrôler les tendances théologiques des candidats (p. 541). Et peut-être ici faudrait-il évoquer le développement d'une théologie et d'une spiritualité de l'épiscopat sur lesquelles J. Bergin insiste peu mais qui ne peuvent se comprendre que sur l'arrière-plan institutionnel et social qu'il a magistralement brossé.

Le livre de J. Bergin est en tout cas impressionnant par la masse documentaire qu'il met en œuvre, par la finesse de ses analyses et la sûreté de sa méthode: il a su faire de fréquentes comparaisons avec les épiscopats anglais, espagnol, allemand, en mettant en lumière la spécificité française dans l'Europe du XVII^e siècle. Sa méthode est exemplaire: pour étudier une population de 531 personnes sur 72 ans, il a poussé jusqu'au bout de ses possibilités la méthode statistique, le faisant avec toutes les nuances nécessaires pour ne pas forcer des conclusions portant au total sur une population limitée. Mais il a su compenser la rigueur de la statistique par le recours constant à l'étude des cas: en un mouvement de va-et-vient, il présente les lignes générales et les situations particulières. L'établissement d'un remarquable »Dictionnaire biographique« permet ainsi l'étude au cas par cas des 531 évêques de la période: ce dictionnaire, nourri de références bibliographiques, rendra les plus grands services, d'autant plus que nombre de ces évêques font l'objet dans le reste du livre de développements abondants et documentés. Ce n'est pas un des moindres mérites de ce livre que de renouveler notre connaissance de bien des personnalités que nous croyions connaître et qu'il suffit d'énumérer ici: du Perron, Bertaut, Camus, Cospeau, Vialart, Godeau, Caulet, Solminihac, Maupas, les Foucquet, les Gondi, les Salignac, et aussi Richelieu et Mazarin. C'est dire l'intérêt de cette étude monumentale, qui succède à celles que J. Bergin a consacrées à Richelieu (1985 et 1991) et au cardinal de La Rochefoucauld (1987), et que l'historien du catholicisme et de la société française d'Ancien Régime devra consulter à chaque instant.

Jacques Le BRUN, Paris